

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL n°36 DU 24 JANVIER 2019

Convocation : du Vendredi 18 Janvier 2019

Présents : Bernard FERRET, Maire, Gilles FORT et Sandra VICENTE Adjoints, Sébastien ALAUZET, Nicolas RAYNAL, Christine DURIEZ, Vincent CLASSINE, Nicolas TRICHAUD, Emmanuel BISTES, Corinne MALBERT, Frédéric DELAFUENTE, Grégory FABRE, Patricia VELLARINO, Lorraine FONVIELLE, Véréna VOARINO.

Absent(e)s Excusé(e)s: Frédéric DELAFUENTE, Corinne MALBERT, Emmanuel BISTES

Secrétaire de Séance : Vincent CLASSINE.

Ouverture de la séance : 20h30

Procurations: Frédéric DELAFUENTE à Verena VOARINO ; Corinne MALBERT à Sandra VICENTE et Emmanuel BISTES à Sébastien ALAUZET

Avant de débiter ce premier conseil de l'année, je vous renouvelle tous mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

En préambule, Monsieur le Maire tient à préciser à l'assemblée que l'ordre du jour et son contenu sont communiqués par mail plusieurs jours avant le conseil de façon à ce que chaque conseiller puisse avoir connaissance des sujets à traiter et/ ou à délibérer ou en cas d'absence afin de donner procuration.

Approbation du dernier compte rendu N° 35 du 11 Décembre 2018

Délibération sur la demande de Subvention DETR pour la ruine de la CRUZ

Monsieur le Préfet a notifié l'arrêté de déclaration d'utilité publique en date du 17 Janvier 2019. A compter de cette date, il convient de procéder à son affichage et de le notifier aux héritiers connus. Après un délai de deux mois la mairie pourra consigner le montant 7 480 € auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations. La mairie deviendra propriétaire mais n'aura l'usufruit qu'après le jugement rendu par le juge des expropriations.

Le projet reste onéreux dans sa réalisation. Des pistes de subventions sont envisageables, le conseil doit délibérer sur les demandes de subventions sur la base d'un avant projet présenté. (DETER, Région et Agglomération)

Abstentions	Pour	Contre
/	15	/

Délibération sur demande de subventions Agglo et Région sur projet photovoltaïque.

Après avoir choisi l'option 3 proposée par l'étude (option avec autoconsommation et revente), Nous avons reçus la Société BIOCENOSE qui a établi un devis de Maîtrise d'œuvre d'un montant de 3 400€ HT. Le conseil municipal doit se prononcer sur les demandes de subventions à solliciter auprès de l'agglo (6000€) au titre du Tep cv et auprès de la Région dans le cadre d'appel à projet sur l'autoconsommation d'énergie photovoltaïque.

Sans les aides publiques, le projet peut s'amortir sur 13,5ans. Il pourrait aussi être envisagé, en fonction du retour des aides accordées, de faire bénéficier du gain d'amortissement à d'autres utilisations "sociales" (revente d'électricité à des réseaux d'énergie solidaires, prises en charge de partie d'abonnement d'électricité d'administrés en difficulté....)

Abstentions	Pour	Contre
/	15	/

DEMANDE D'AIDE RÉHABILITATION ASSAINISSEMENT DU RESEAU ROUTE DE LAVAL

Suite au diagnostic réalisé dans le cadre de la mise en conformité du réseau d'assainissement, il a été constaté des irrégularités chez divers particuliers (réseau pluvial raccordé au réseau assainissement). Afin de rendre 100 % des branchements situés sur le tronçon en deçà de la ligne SNCF aux normes, l'Agence de l'Eau Adour-Garonne peut allouer une aide financière.

Le montant de cette aide est plafonné à 50% du montant des travaux hors taxe. Pour en bénéficier, le branchement doit avoir fait l'objet d'un diagnostic préalable par la collectivité et être reconnu éligible conformément aux critères fixés par la délibération de l'Agence de l'Eau Adour-Garonne.

Des conventions de mandat doivent être signées avec les particuliers concernés qui fourniront alors un devis correspondant aux travaux et bénéficieront d'un financement à hauteur de 50%.

L'aide sera versée à la commune) qui la reversera aux particuliers concernés.

Cette aide ne sera acquise qu'à compter de la date de décision d'aide de l'Agence, sous réserve de la réalisation des travaux prévus.

Abstentions	Pour	Contre
/	15	/

- le vote à l'agglo du Premier PEC (Projet Educatif Communautaires)

Ce document est le fruit d'une réflexion collective dans le repérage des ressources d'un territoire de l'agglomération pour en définir les faiblesses et les atouts et ainsi construire un Projet Educatif Communautaire (PEC) qui soit un véritable vecteur d'attractivité pour les habitants potentiels et adapté aux besoins des jeunes enfants, des enfants, des jeunes et de leur famille. Au travers d'ateliers, les élus de l'agglomération ont posé les fondations de cette nouvelle intercommunalité. Durant sept mois, de nombreux partenaires éducatifs se sont rassemblés afin de partager leurs réflexions et leurs expériences quant à l'élaboration et la mise en œuvre d'une ambition éducative portée par la communauté d'Agglomération Gaillac-Graulhet et les communes s'y rattachant. Cette démarche a permis d'ouvrir le champ du partenariat et de mutualiser les pratiques en vue d'optimiser le fonctionnement des structures collectives qu'elles soient communautaires ou associatives. Les ateliers de travail, les réunions, les entretiens furent riches en échanges, en témoignages, s'attachant à favoriser l'expression de tous les participants dans une diversité de propos, de désaccords parfois, pour **construire ensemble les bases d'une collaboration future autour de repères et de projets communs.**

- Recrutement au niveau du bassin de vie périscolaire (5 communes) en remplacement du poste de M. William CHEVRE. Le poste est réparti en un ½ temps comme direction de l'association des elfes des vignes et ½ temps comme adjoint directeur ALAE et intervention sur Sénouillac. Entretiens toujours en cours pour le recrutement de l'animateur jeunesse,
- Formation premiers secours avec la participation d'agents de la commune et de responsables d'associations,
- La commission finances examine le budget 2018 et commence à préparer le budget 2019,
- La commission association a sollicité les associations afin de déposer leurs demandes de subventions avant le 28 février,
- La commission voirie va aussi démarrer ses réunions à compter du 31 Janvier,
- Elagage des arbres de la place et des micocouliers=> réalisé,
- Fin des travaux de recensement des tombes en état d'abandon. Etape suivante =>1^{er} affichage.

Question diverses

- Les travaux de l'aménagement du centre bourg devraient démarrer le 28 janvier. Le DCE définitif sera présenté en fin de semaine et les marchés lancés dans la foulée. Réunion avec le SDET vendredi 18 janvier afin de finaliser l'éclairage public avec pour objectif optimiser les réseaux existants et diminuer le coût.
- Logement « CARRIÉ ». Nous sommes toujours en attente de la finalisation de l'acte. Un devis, avec un mode de chauffage par pompe à chaleur afin d'arriver à l'étiquette C (minimum à atteindre pour obtenir les subventions) a été demandé.
- A Mauriac, la famille Reimbold sollicite l'achat d'une petite partie de la place jouxtant leur bâtiment. Après débat, le conseil s'accorde à l'unanimité à ne pas céder la parcelle demandée. Des

recherches dans nos archives sur d'éventuels documents d'autorisation d'occupation de cet espace public seront entreprises.

- A Mauriac, Il est plus que nécessaire et urgent de restaurer le lavoir qui fait partie du patrimoine communal. Des pistes de financement sont également envisageables auprès de la Région et du Département.

- **Débat National.**

Après débat l'opportunité d'échanges citoyens a été évoquée tout comme les risques de polémiques stériles qui peuvent découler du "mouvement des gilets jaunes" et du "grand débat national".

Le conseil municipal a pris les décisions suivantes :

La municipalité n'organisera pas de "grand débat national" dans le cadre prévu par le Gouvernement mais pourra mettre à disposition une salle à toute association ou citoyen qui souhaiterait le faire, sous la responsabilité de l'organisateur.

La municipalité organisera une réunion d'échanges entre citoyens sur ce que nous pouvons faire sur notre territoire pour répondre aux enjeux de notre époque.

L'idée première est de partager les besoins, les difficultés, les envies, les projets des citoyens sur tout ce dont nous sommes acteurs **au niveau individuel ou collectif** (déplacements, environnement, économie, relations humaines, énergie, citoyenneté, sécurité, alimentation.... liste ouverte!).

Le but est de faire émerger des initiatives, des solutions, des groupes de réflexions, des demandes constructives.... en résumé d'enclencher une dynamique positive !

Parmi les sujets abordés nous demanderons si certains veulent s'investir dans une communication en direction du Gouvernement et si c'est le cas, sous quelle forme (débat avec rapport, cahier de doléances ou autre chose à inventer !). Le cas échéant nous verrons comment la municipalité peut accompagner votre volonté.

L'essentiel de la soirée sera consacré à permettre aux citoyens de s'exprimer, de s'écouter et si possible de se fixer quelques buts et commencer à s'entraider pour les atteindre. **La date est fixée au mercredi 6 Février à 20 h à la salle des fêtes.**

Clôture de la séance à 22 h 35

Le prochain conseil municipal aura lieu le 21 février à 20 h 30

Bernard FERRET	Sandra VICENTE	Gilles FORT	Patricia VELLARINO	Nicolas RAYNAL
Véréna VOARINO	Grégory FABRE	Christine DURIEZ	Vincent CLASSINE	Nicolas TRICHAUD
Corinne MALBERT	Lorraine FONVIELLE	Emmanuel BISTES	Sébastien ALAUZET	Frédéric DE LA FUENTE